

MESSAGE SUR LES COMPTES 2025

1) Aperçu général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil communal a l'honneur de vous présenter les comptes de la Commune pour l'année 2025.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	20'351'334.61	19'998'325.00	21'488'325.39
Revenus financiers	+ CHF	24'116'260.17	23'692'000.00	24'629'704.71
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	3'764'925.56	3'693'675.00	3'141'379.32
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'764'925.56	3'693'675.00	3'141'379.32
Amortissements planifiés	- CHF	2'769'149.00	3'074'700.00	2'956'747.09
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	834'945.04	914'600.00	815'293.95
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	102'627.04	-	496'780.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	295'625.00	133'881.72
Excédent de revenus	= CHF	263'458.56	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	4'799'227.80	7'362'200.00	8'259'303.34
Recettes	- CHF	2'209'680.80	2'738'000.00	3'397'057.25
Investissements nets	= CHF	2'589'547.00	4'624'200.00	4'862'246.09
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'764'925.56	3'693'675.00	3'141'379.32
Investissements nets	- CHF	2'589'547.00	4'624'200.00	4'862'246.09
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	930'525.00	1'720'866.77
Excédent de financement	= CHF	1'175'378.56	-	-

2) Considérations générales

Les comptes de résultats et investissements laissent apparaître une marge d'autofinancement de CHF 3'141'379 et des investissements nets de CHF 4'862'246. Ces comptes se caractérisent par une insuffisance de financement de CHF 1'720'866.

Après comptabilisation des amortissements pour CHF 2'956'747, des attributions aux fonds et financements spéciaux pour CHF 815'293 et des prélèvements sur les fonds et financements spéciaux pour CHF 496'780, le compte de résultats présente un excédent de charges de CHF 133'881.

Ces comptes 2025 sont soumis à votre approbation conformément aux dispositions légales en vigueur. Ils ont été contrôlés par la fiduciaire NOFIVAL SA à Martigny et adoptés en séance du Conseil communal le 30 avril 2026.

3) Comptes de résultats selon les tâches

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		1'986'234.07	396'408.73	2'048'100.00	354'000.00	2'079'043.27	362'385.60
1 Ordre et sécurité publics, défense		978'510.50	310'864.06	908'200.00	223'000.00	975'804.98	255'368.98
2 Formation		4'022'281.25	538'275.05	4'390'300.00	492'000.00	4'274'011.18	597'413.80
3 Culture, sports et loisirs, église		2'150'247.79	286'319.92	2'126'725.00	243'000.00	2'277'873.36	251'526.17
4 Santé		663'469.49	-	701'700.00	-	749'687.95	-
5 Prévoyance sociale		3'632'065.54	1'806'106.90	3'622'900.00	1'603'000.00	3'731'603.13	1'813'898.96
6 Trafic et télécommunications		3'425'107.22	959'888.80	3'626'200.00	924'000.00	3'724'317.15	989'133.84
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire		3'969'426.89	3'481'256.81	3'945'600.00	3'233'000.00	3'877'037.43	3'181'355.73
8 Economie publique		2'346'247.44	2'357'966.97	2'200'900.00	1'974'000.00	2'887'440.02	2'724'794.29
9 Finances et impôts		781'838.46	14'081'799.97	417'000.00	14'646'000.00	683'547.96	14'950'607.34
Total des charges et des revenus		23'955'428.65	24'218'887.21	23'987'625.00	23'692'000.00	25'260'366.43	25'126'484.71
Excédent de charges			-		295'625.00		133'881.72
Excédent de revenus		263'458.56		-		-	

Les charges de fonctionnement effectives sont 5.3 % plus élevées que les charges budgétées. Elles se montent à CHF 25'260'366 alors qu'elles avaient été budgétées à CHF 23'987'625.

Quant aux revenus de fonctionnement, ils sont supérieurs de 6.1 % au budget soit CHF 25'126'484 par rapport au montant budgété de CHF 23'692'000.

Nous vous commentons ci-après les principales différences analysées entre les comptes 2025 et le budget 2025 :

0 ADMINISTRATION GENERALE *augmentation du poste de CHF 22'557*

Cette augmentation s'explique principalement par la sous-estimation du budget des frais d'affranchissement ainsi que de celui de l'InfoRiddes et autres diverses publications, des réceptions diverses et de l'impôt cantonal, ce dernier restant difficile à estimer. Les frais d'affranchissement devraient diminuer progressivement avec l'introduction de e-bill et e-facture.

1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE *augmentation du poste de CHF 35'236*

Les frais d'équipement police ont été plus élevés que budgétés mais cette différence est compensée par l'augmentation des montants encaissés pour les amendes et les commandements de payer. Les comptes de notre police restent donc stables.

L'évolution de notre société a pour conséquence directe l'augmentation de certaines charges telles que celles découlant du fonctionnement de l'Autorité cantonale de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), du Service de la curatelle (SOC) et du juge de commune.

2 FORMATION *diminution du poste de CHF 221'702*

Le montant nécessaire aux fournitures scolaires a été inférieur au budget. Ces dépenses en hausse par rapport à 2024 ont permis d'harmoniser le système informatique sur l'ensemble des communes couvertes par la direction commune des écoles primaires (Saillon, Leytron, Isérables et Riddes).

Les frais d'entretien des bâtiments scolaires et de Combremont ont baissé par rapport au budget mais sont en augmentation par rapport aux comptes 2024 (+ CHF 18'534).

La facture liée du Canton est en augmentation de CHF 131'000. Cette augmentation s'explique par la facture finale pour 2024, CHF 97'000 plus élevée que budgétée. Cette facture complémentaire découle de la scolarité de 13 élèves supplémentaires et du coût par élève qui a lui aussi augmenté. Cette augmentation concerne également l'année 2025.

L'écart de CHF 79'090 entre le budget 2025 et le compte 2025 s'explique d'une part par le reliquat d'environ CHF 30'000 sur le compte 2024 qui a servi à couvrir des dépenses 2025. D'autre part, le budget de la participation communale à l'Ecole des 2 Rives (E2R) avait été surestimé par mesure de précaution. Le recul de 3 années de fonctionnement permettra à l'Association de l'E2R d'établir un budget plus précis à l'avenir.

3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE *augmentation du poste de CHF 142'622*

Cette augmentation se justifie à hauteur de CHF 38'000 par la participation communale, selon les dispositions légales en vigueur, à la rénovation d'une maison privée classée au patrimoine bâti (note 3). D'autre part, la charge salariale liée à un collaborateur qui figurait jusqu'à présent entièrement dans les comptes de l'entretien des bâtiments, est désormais ventilée à hauteur de 20 % dans les comptes de la culture. En dernier lieu, la gestion de l'Association *Riddes · arts & culture* a débuté le 1^{er} septembre 2025, ce qui explique le décalage entre les budgets et les comptes, les premiers cités ayant été établis sur une année complète. Cette situation se simplifiera dès l'établissement des budgets 2027 et les comptes 2026, où les écritures de la gestion culturelle ne figureront plus dans les comptes communaux.

4 SANTE *augmentation du poste de CHF 47'987*

L'augmentation enregistrée concerne exclusivement des charges liées facturées par le Canton pour l'exploitation des EMS, des CMS et de la santé scolaire, charges qui croissent chaque année dans ce domaine de la santé.

5 PREVOYANCE SOCIALE

diminution du poste de CHF 102'195

Au niveau des prestations aux familles riddannes, nous enregistrons une progression des charges de CHF 153'664 compensée par les recettes en augmentation de CHF 270'422. Un tiers des recettes est constitué de subventions cantonales aux structures d'accueil de l'enfance. Ces subventions ont elles aussi augmenté en 2025 du fait de la progression du nombre d'enfants inscrits dans les structures. Un montant de CHF 932'742 reste à charge de la Commune pour 2025.

6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS

augmentation du poste de CHF 32'983

La très légère augmentation enregistrée pour ce poste découle de quelques frais supplémentaires pour l'outillage et le matériel, l'entretien des routes de La Tzoumaz, le déneigement, les amortissements des routes et le traitement du personnel.

7 PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

diminution du poste de CHF 16'918

Les charges effectives ont été moins élevées de CHF 68'563 que le budget de même que les recettes de CHF 51'645. Ces différences représentent 1.7 % des dépenses.

8 ECONOMIE PUBLIQUE

diminution du poste de CHF 64'254

L'amortissement budgété pour le PDR Chamoson ne se retrouve pas dans les comptes étant donné que cet investissement n'a pas été réalisé. Quant au tourisme, les charges ont été plus importantes que budgétées, cette augmentation est toutefois compensée par une progression des recettes dans la même proportion.

9 FINANCES ET IMPOTS

augmentation du poste de CHF 38'059

Cette augmentation par rapport au budget 2025 représente 0.25 % des revenus du poste.

4) Comptes d'investissements

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	40'914.20	-	61'500.00	-	57'131.43	-
2 Formation	471'780.25	307'455.00	526'000.00	33'000.00	351'092.25	-
3 Culture, sports et loisirs, église	47'545.60	-	270'000.00	-	226'253.30	-
4 Santé	5'347.60	-	4'700.00	-	5'039.90	-
5 Prévoyance sociale	10'588.19	-	18'000.00	-	18'677.25	-
6 Trafic et télécommunications	2'395'577.62	497'631.40	2'910'000.00	1'225'000.00	2'957'663.12	929'873.85
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'772'146.59	1'404'594.40	3'040'000.00	1'040'000.00	3'279'935.89	986'029.50
8 Economie publique	55'327.75	-	532'000.00	440'000.00	1'363'510.20	1'481'153.90
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	4'799'227.80	2'209'680.80	7'362'200.00	2'738'000.00	8'259'303.34	3'397'057.25
Excédent de dépenses		2'589'547.00		4'624'200.00		4'862'246.09
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Le compte d'investissements laisse apparaître des investissements nets pour CHF 4'862'246. Des investissements qui sont supérieurs de CHF 238'046 par rapport au montant prévu au budget 2025.

1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE

CSI des 2 Rives

Compte 2025 - CHF 11'928

Budget 2025 - CHF 20'000

Investissement inférieur au montant budgétisé. Pour rappel, cette intercommunalité réunit les communes de Leytron, Saillon, Riddes et Isérables.

2 FORMATION

Agrandissement complexe sportif

Compte 2025 - CHF 193'742

Budget 2025 - CHF 308'000

En 2025, seules les charges liées au concours ainsi que les prestations relatives à l'avant-projet ont été engagées, la mise à l'enquête publique étant prévue en 2026 et le début des travaux en 2027.

Investissement Cycle d'orientation (CO Leytron)

Compte 2025 - CHF 117'350

Budget 2025 - CHF 143'000

Diminution de CHF 27'650. Cet investissement concernait les travaux de rénovation de la toiture, de l'isolation du bâtiment central et de la salle de gymnastique, dont les coûts ont été moins importants que budgétés.

3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISE

Rénovation salle de la Vidondée

Compte 2025 - CHF 0

Budget 2025 - CHF 30'000

Un montant de CHF 30'000 avait été mis au budget pour les études en vue du changement de système de chauffage. Ce mandat n'a finalement pas été réalisé en 2025 mais est en cours en cette année 2026.

6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS

Frais de construction (routes cantonales)

Compte 2025 - CHF 156'617 Budget 2025 - CHF 230'000

Au niveau de la charge liée facturée par le Canton au titre de participation aux investissements des routes cantonales, le montant est inférieur de CHF 73'383. Pour rappel, entre 25 % et 30 % des frais d'entretien de l'ensemble des routes cantonales sont répartis entre les 122 communes valaisannes (1.09 % à charge de Riddes).

Equipements routiers La Tzoumaz

Compte 2025 - CHF 1'702'989 Budget 2025 - CHF 1'500'000

Si les investissements routiers communaux sur Riddes ont été conformes au budget (réaménagement de la Rue du Faubourg), les travaux de l'ancienne route cantonale entre La Télécabine et le Rond-Point des Etablons ont été plus élevés que planifiés. Suite à l'événement de l'effondrement du tunnel de la Becque, une partie des travaux initialement prévus en 2024 ont été reportés à 2025. Rappelons que ceux-ci ont fait l'objet d'un versement unique de CHF 5'850'000 de la part du Canton en décembre 2022.

Assainissement des routes agricoles

Compte 2025 - CHF 0 Budget 2025 - CHF 50'000

Le montant budgétisé n'a pas été utilisé. Une réflexion transversale et globale intégrant l'irrigation et la lutte contre le gel doit être préalablement menée avant de poursuivre ce dossier agricole.

Equipement Eclairage

Compte 2025 - CHF 162'694.65 Budget 2025 - CHF 130'000

Des travaux supplémentaires ont dû être réalisés pour la mise en conformité de l'éclairage public de la rue centrale en relation avec le chantier du déviateur de crues du torrent du Chablots.

Local Travaux publics La Tzoumaz

Compte 2025 - CHF 69'944 Budget 2025 - CHF 0

Une partie des factures de cet investissement sont arrivées après le bouclage des comptes de 2024 et sont comptabilisées sur 2025.

Participations diverses

Compte 2025 - CHF 103'998 Budget 2025 - CHF 0

Un montant de CHF 103'998 figure en négatif dans les recettes. Il s'agit-là d'une facture en déduction des investissements pour l'aménagement routier du secteur Gare, que nous avons transmise au Canton pour participation, ce qui a été refusé. L'arrêt des bus étant sur le domaine communal et en intérieur de localité, nous ne pouvions prétendre à une participation du Canton. Toutefois, l'aménagement de la « boucle de rebroussement » des cars a été subventionnée (biens-fonds propriété des CFF).

Liaison par câble Riddes - La Tzoumaz

Compte 2025 - CHF 24'220 Budget 2025 - CHF 80'000

Un seul mandat d'étude a été effectué en 2025 pour un montant de CHF 24'220. Nous sommes dans l'attente de la décision de l'OFT de présenter le dossier pour financement aux chambres fédérales en 2027.

7 PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Adduction eau potable et ultrafiltration - La Tzoumaz

Compte 2025 - CHF 189'353.50 Budget - CHF 0

Le crédit complémentaire a été décidé par le Conseil communal le 17 avril 2025 : remplacement des modules membranaires des lignes 1 et 2 à la station de filtration des Pontets ainsi que la mise en conformité du déversement des eaux de lavage des filtres.

Projet nouvelle STEP

Compte 2025 - CHF 21'163 Budget 2025 - CHF 150'000

Nous pensions pouvoir débiter les études de la STEP intercommunale en 2025. C'était sans compter sur la nécessité de revoir l'emplacement envisagé, considéré comme inadéquat par le Canton, en lien notamment avec les événements survenus à Chippis en 2024. Le projet suit son cours, avec un nouveau site d'implantation qui est en cours de validation et devrait permettre de débiter l'avant-projet en 2027.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Compte 2025 - CHF 34'108 Budget 2025 - CHF 0

Il s'agit de la réalisation d'une étude permettant de compléter les relevés des chambres et des schématiques.

Correction des torrents

Compte 2025 - CHF 2'078'198.30 Budget 2025 - CHF 1'880'000

À la suite de l'événement de l'effondrement du tunnel de la Becque, une partie des travaux initialement prévus en 2024 a été reportée à 2025. En conséquence, les comptes 2024 relatifs à cet objet présentent un montant nettement inférieur au budget prévu.

Participation projet R3

Compte 2025 - CHF 0 Budget 2025 - CHF 30'000

Aucune facture n'a été reçue du Canton en 2025 (charge d'investissement liée).

Plan de zone et RCC

Compte 2025 - CHF 167'781 Budget 2025 - CHF 130'000

Il s'agit de la finalisation du dossier pour mise à l'enquête avec mise à jour d'études parallèles qui n'étaient pas prévues au moment de l'établissement des budgets (Plan Nature et paysage, programme d'équipement à renouveler, etc.).

8 ECONOMIE PUBLIQUE

Matériel protection des cultures

Compte 2025 - CHF 0 Budget 2025 - CHF 25'000

Seul un montant de CHF 15'419 a été porté à la charge de la Commune, d'où la nécessité de passer cette contribution dans les charges de fonctionnement (inférieure à CHF 20'000).

PDR Chamoson (Programme de Développement Régional)

Compte 2025 - CHF 0 Budget 2025 - CHF 67'000

Le montant de CHF 67'000 au titre de participation de notre Commune au PDR de Chamoson pour le réaménagement de Phil Fruits n'a pas été utilisé, le projet n'ayant pas débuté. Ce montant sera reporté.

Plan Directeur tourisme

Compte 2025 - CHF 30'356

Budget 2025 - CHF 0

Il s'agit du complément de mandat en vue de l'analyse permettant de présenter à la prochaine Assemblée primaire la décision en vue de la modification du règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement.

Passerelle des Dzoras

Compte 2025 - CHF 350'000

Budget 2025 - CHF 300'000

Ce projet se traduit par un prélèvement d'un montant de CHF 350'000 dans le fond d'infrastructures touristiques, après déduction de toutes les subventions et tous les dons enregistrés.

5) Aperçu du bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
1	Actif	54'318'573.48	53'482'647.81
	Patrimoine financier	23'920'453.48	21'179'028.81
100	Disponibilités et placements à court terme	3'977'458.14	2'019'198.14
101	Créances	13'638'009.24	13'113'850.87
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	2'426'636.57	2'367'312.60
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	1'301'785.73	1'187'172.40
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	2'576'563.80	2'491'494.80
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	30'398'120.00	32'303'619.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	28'434'816.00	30'443'415.00
142	Immobilisations incorporelles	205'500.00	195'400.00
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	1'721'004.00	1'621'004.00
146	Subventions d'investissement	36'800.00	43'800.00
2	Passif	54'318'573.48	53'482'647.81
	Capitaux de tiers	39'362'647.79	38'342'089.89
200	Engagements courants	3'247'881.13	3'550'824.29
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	7'403'476.31	6'111'631.75
205	Provisions à court terme	692'623.95	570'967.45
206	Engagements financiers à long terme	24'367'500.00	24'457'500.00
208	Provisions à long terme	1'000'000.00	1'000'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	2'651'166.40	2'651'166.40
	Capital propre	14'955'925.69	15'140'557.92
29	Capital propre	14'955'925.69	15'140'557.92

6) Indicateurs financiers

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	106.2%	114.7%	110.5%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	145.4%	64.6%	92.7%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.7%	0.6%	0.7%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	120.7%	117.9%	119.3%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	20.2%	29.1%	25.0%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	12.8%	13.1%	13.0%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	Moyenne
Dette nette l par habitant	4172	4578	4377

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	16.5%	13.2%	14.8%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

7) Conclusion

Les comptes 2025 dégagent une marge d'autofinancement de CHF 3'141'379, un excédent de charges de CHF 133'881 et une insuffisance de financement de 1'720'866.

À noter que la fortune nette au bilan s'élève à CHF 15,14 mios, y compris les financements spéciaux et les fonds affectés.

Si la situation financière demeure globalement saine, l'évolution constatée entre les comptes 2024 et 2025 met en évidence un signal d'attention important.

La marge d'autofinancement connaît en effet une baisse substantielle, passant de CHF 3.765 millions en 2024 à CHF 3.141 millions en 2025, soit une diminution d'environ CHF 624'000.

Dans le même temps, les investissements nets se sont élevés à près de CHF 4.862 millions en 2025, générant une **insuffisance de financement de CHF 1.721 million**. Cette situation ne peut pas devenir durable sans entraîner, à terme, une augmentation de l'endettement ou une pression accrue sur les finances communales.

Ces comptes 2025 démontrent que pour les prochaines années, il sera impératif de poursuivre une politique financière prudente, fondée sur deux priorités : d'une part, une **maîtrise rigoureuse des charges de fonctionnement**, et d'autre part, une **réduction et une priorisation des investissements**, afin de les adapter à notre réelle capacité financière.

La Commune ne devra pas renoncer à ses investissements car les besoins demeurent importants, que ce soit pour les infrastructures, les bâtiments, les routes, les services à la population ou le développement de notre territoire. Mais ces investissements devront être hiérarchisés, en distinguant clairement ce qui est nécessaire, prioritaire et financièrement soutenable.

En conclusion, les comptes 2025 confirment que la Commune de Riddes dispose encore d'une base financière solide, mais qu'elle entre dans une phase où les marges de manœuvre se resserrent. La responsabilité du Conseil communal sera donc de préserver l'équilibre financier à long terme, en maintenant un niveau de prestations de qualité, tout en veillant à ne pas engager la Commune au-delà de ses moyens.